

INSTRUCTION AU RESEAU

Type d'instruction : ☐ C ☒ LR ☐ IT	Date de publication : 28/05/2025
Numéro de l'instruction : LR 2025-111	
Mise à jour du barème 2025 des aides aux partenaires	
Résumé : Mise à jour des barèmes des financement d'action sociale 2025 à la suite de l'adoption du budget rectificatif du Fnas.	

Emetteur : Direction : Direction des politiques familiales et sociale Département / pôle : financement AS	A l'attention de : Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Directeur Comptable et Financier, Madame, Monsieur le Responsable de Centre de ressources,
Référents à contacter :	Informé(s) : Informé(s)

Organismes destinataires : ☒ Caf ☒ Caisses multibranches ☒ Centre de Ressources ☐ -Autres : -Cnaf ☐ Caf pivots ☐ Caf adhérentes
Champ d'application : ☒ Métropole ☒ DOM ☒ Mayotte

Processus de rattachement : M5 - Accompagner, maintenir et développer l'activité des partenaires d'action sociale	
Diffusion : ☒ Diffusion réseau ☒ Diffusion caf.fr ☒ Communicable loi CADA	
Texte(s) de référence : o [Texte(s) de référence – loi, article, décret, instruction réseau...]	Documents abrogés ou modifiés : o [Liste des documents]

Action(s) à réaliser & échéances : o [Action(s) à réaliser] + [Echéances] ☒ Pour application ☐ Pour recommandation ☐ Pour information
--

Mots-clés : Barèmes 2025	Nombre de page(s) : 1 pages Nombre et liste des annexes : o Barèmes 2025
------------------------------------	--

Applicable à compter du : 01/01/2025
Applicable jusqu'au : 31/12/2025



32 avenue de la Sibelle
75685 PARIS cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52
Fax : 01 45 65 57 24

Le budget rectificatif du fonds national d'action sociale (Fnas) pour 2025 a été validé par le Conseil d'Administration de la Cnaf le 20 mai dernier et approuvé dès le 21 mai par la Direction de la Sécurité Sociale.

Le budget rectificatif étant immédiatement applicable, vous trouverez ci-joints :

- Les barèmes des aides nationales d'action sociale pour l'année 2025 mis à jour. Ces derniers feront l'objet d'une publication sur le site Caf.fr.